

RÈGLEMENT FÉDÉRAL DES COURTS DE SQUASH

Fédération délégataire : Fédération française de squash

Date de l'avis de la CERFRES : 22/01/2013

Rappel : Les règles fédérales ne sont obligatoires que pour les équipements voués à recevoir des compétitions sportives. Les tableaux ci-dessous ne sont qu'un extrait du règlement de la FF squash, pour plus de précisions sur les règles applicables, se référer au règlement fédéral (<http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/Les-equipements-sportifs/La-reglementation-en-matiere-d-equipements-sportifs/article/Regles-federales>)

Il convient de faire la distinction entre les **règles obligatoires**, nécessaires pour l'organisation de compétitions, et les **simples recommandations** ayant pour vocation d'améliorer la pratique en fonction du niveau de compétition mais n'ayant pas de caractère obligatoire.

Règles applicables aux courts dédiés à la pratique du squash en compétition

Classement	Régional	National	International	Observations
Dimensions du court				
Longueur	9,75m			Tolérance :
Largeur	6,40m			± 10mm ± 80mm si utilisation d'un système de rénovation apposé sur les murs existants
Diagonale	11,665m			Tolérance : ± 25mm ± 80mm si utilisation d'un système de rénovation apposé sur les murs existants
Hauteur libre minimum	5,64m			Tolérance : ± 10mm
Hauteur minimale de la paroi frontale Mesure prise à partir du plancher fini	5,25m			Tolérance : ± 10mm
Hauteur minimale des parois latérales Mesure prise à partir du plancher fini	5,25m			Lors de l'utilisation de parois latérales vitrées, il est toléré que celles-ci mesurent au minimum 5,25m uniquement sur les 2 premiers mètres de la partie avant du court
Hauteur minimale de la paroi arrière Mesure prise à partir du plancher fini	2,13m			Tolérance : ± 5mm
Nombre de courts	Minimum 1	Minimum 3	Minimum 5	Dérogation possible selon les courts pouvant être aménagés à proximité
Lignes de jeu				
Couleur	Couleur contrastée vis-à-vis des surfaces de jeu			Exemple : rouge vif pour un court normal, noir pour un court vitré
Largeur	5cm			Tolérance : ± 5mm ± 2mm pour la ligne du tin

Classement	Régional	National	International	Observations
Planéité	Parfaitement plates et ne doivent en aucun cas dénaturer le rebond de la balle : <ul style="list-style-type: none"> - Ligne de service (paroi frontale) - Ligne médiane de service (sol) - Ligne médiane arrière - Lignes carré de service Légèrement bombées afin de faire dévier la balle faute : <ul style="list-style-type: none"> -Ligne frontale haute <ul style="list-style-type: none"> - Ligne du tin - Lignes latérales - Ligne arrière haute 			Tolérance : ± 2mm pour 3 mètres

Positionnement des lignes

Paroi frontale Mesures prises jusqu'au bord inférieur des lignes	Ligne frontale haute : 4,57m Ligne de service : 1,78m Ligne de tin : 0,43m	Tolérance : ± 5mm La ligne de tin doit pouvoir être abaissée à 38cm pour certaines compétitions professionnelles
Paroi arrière Mesures prises jusqu'au bord inférieur des lignes	Ligne arrière haute : 2,13m	Tolérance : ± 5mm Lors de l'utilisation d'une paroi arrière vitrée mesurant exactement 2,13m, il n'est pas obligatoire d'indiquer la ligne arrière

Classement	Régional	National	International	Observations
Parois latérales Mesures prises sur le bas des lignes à partir du plancher fini	Il y a une ligne latérale sur chaque paroi latérale. Elle rejoint la ligne frontale haute à la ligne arrière haute.			Tolérance : ± 5mm
Parquet Mesures prises sur le début des lignes	Ligne médiane arrière : positionnée à 3,175m des parois latérales Ligne médiane de service : positionnée à 4,26m de la paroi arrière Carré de service : positionnée à 1,60m de chaque paroi latérale et de la ligne médiane de service			Tolérance : ± 5mm

Support et sol sportif

Planéité du support	Parfaitement plat			Tolérance : ± 10mm de dénivelé à raison d'un maximum de 3mm tous les 3 mètres Tolérance creux ou jointure : ±25mm
Caractéristiques du support	Norme NF P 90 202			-
Caractéristique du sol sportif	Norme EN 14 904			Sol sportif mate (non verni). Traditionnellement du parquet
Jonction parois-parquet	Il ne doit y avoir aucune saillie à la jonction paroi - parquet. Un joint paroi - parquet de 6mm pour les parois fixes et 12mm pour les parois amovibles est autorisé			-

Classement	Régional	National	International	Observations
Joint sur la surface de jeu	Ils ne doivent en aucun cas dénaturer le rebond de la balle. Ils ne peuvent pas dépasser la largeur de 2mm. Leurs propriétés doivent être similaires sur l'ensemble du court			-
Parois frontale, latérales et arrière d'un court				
Caractéristiques	Parois résistantes : <ul style="list-style-type: none"> - Aux contraintes qu'elles subissent dans des conditions normales de jeu (impacts de balles, coup de raquettes, choc des joueurs) - A une masse humaine de 100kg lancée à 4,5m/seconde sur une surface de 0,25m² et à une hauteur du centre de l'impact de 1,47m ± 50mm). Le coefficient d'absorption de cette masse doit être équivalent à 47% 			Tolérance coefficient d'absorption : ± 1% Dans le cas de parois vitrés et selon la réglementation relative aux ERP de type X (arrêté du 4 juin 1982), les parois ne doivent pas présenter de danger en cas de bris
Verticalité Mesurée à 2,5m de chaque coin du court et à 3 points intermédiaires également espacés	Parfaitement verticales			Tolérance : ± 5mm sur une hauteur de 2 mètres
Horizontalité Mesurée à 1m au-dessus du plancher fini	Parfaitement horizontales			Tolérance : ± 15mm
Planéité	Parfaitement plates			Tolérances : <ul style="list-style-type: none"> - Encoches, trous, jointures ± 2mm - Variation de surface ± 3mm mesurée dans toutes les directions à 1,80m des bords horizontaux des parois à l'aide d'une règle de 3m et d'un cordeau tendu
Couleur	Les parois doivent être d'une couleur mate et claire pour permettre une vision de la balle sans difficulté. Les parois latérales peuvent être de couleurs différentes. La paroi frontale peut comporter 2 couleurs différentes, une en-dessous de la ligne de service, une au-dessus. Il ne peut y avoir plus de 3 couleurs différentes sur l'ensemble de la surface de jeu. Toutes les couleurs utilisées doivent avoir une réflexion minimum de 50%. La différence de réflexion entre les couleurs utilisées doit être au maximum de 10%			Cette règle ne s'applique pas aux courts vitrés.
Réflexion de la luminosité	La réflexion de la luminosité de la paroi frontale et des parois latérales ne doit pas être inférieure à 50%			Tolérance : ± 5% Cette règle ne s'applique pas aux courts vitrés.
Rebond	Les parois doivent être parfaitement lisses et plates pour permettre un rebond franc et droit de la balle. En aucun cas, le rebond de la balle ne doit être dénaturé.			-
Jonction et joints				
Jonction parois-parois	Il ne doit y avoir aucune saillie à la jonction de 2 parois			-
Jonction paroi-parquet	Il ne doit y avoir aucune saillie à la jonction paroi-parquet. Un joint paroi-parquet de 6mm pour les parois fixes et 12mm pour les parois amovibles est autorisé.			-
Porte				
Positionnement	Au milieu de la paroi arrière du court			-

Classement	Régional	National	International	Observations
Caractéristiques	Parois résistantes :			Selon la réglementation relative aux ERP de type X (Arrêté du 4 juin 1982), les parois ne doivent pas présenter de danger en cas de bris. Les portes en verre armé sont interdites. Tolérance coefficient d'absorption : $\pm 1\%$
	<ul style="list-style-type: none"> - Aux agressions qu'elles subissent dans des conditions normales de jeu (impacts de balles, coup de raquettes, choc des joueurs) - Pour s'opposer à une masse humaine de 100kg lancée à 4,5m/seconde sur une surface de 0,25m² et à une hauteur du centre de l'impact de 1,47m \pm 50mm). Le coefficient d'absorption de cette masse doit être équivalent à 47% 			
Planéité	Parfaitement plate			Tolérance : ± 2 mm
Rebond	Rebond franc et droit de la balle similaire à celui de la paroi arrière			-
Couleur	Même couleur que la paroi arrière			-
Largeur	90cm			-
Hauteur	213cm			-
Charnières	Aucune saillie à l'intérieur du court			-
Serrure	Aucune saillie à l'intérieur du court			La porte doit rester fermée malgré les éventuels impacts de balles, coups de raquette ou chocs des joueurs sur la paroi arrière ou la porte.
Ouverture	Ouverture vers l'intérieur du court obligatoire			Mécanisme bloquant la porte dès 180° d'ouverture afin d'éviter que la porte frappe la paroi arrière
Loquet	Pouvoir ouvrir et fermer la porte facilement de l'intérieur ou de l'extérieur du court			-
Plaque sonore (Tin)				
Hauteur	43cm (plaque sonore) + 5cm 'ligne de jeu) = 48cm			La hauteur doit pouvoir être abaissée à 43cm pour certaines compétitions professionnelles. 38cm (plaque sonore) + 5cm (ligne de jeu) = 43cm
Largeur	6,40m			Tolérance : ± 5 mm
Epaisseur	15mm à son haut / 45mm à son bas			Tolérance : ± 5 mm
Bord supérieur	Bord supérieur légèrement bombé afin de faire dévier la balle			-
Caractéristiques	Réalisée dans une matière qui permet de produire un bruit reconnaissable lorsque la balle y cogne			-
Eléments influençant le jeu				
Couleur du plafond	Le plafond doit être d'une couleur mate et claire pour permettre une vision de la balle sans difficulté.			Réflexion minimum = 80%
Eclairage minimum	300 lux	500 lux	750 lux	Respect de la norme EN NF 12193 L'éclairage recommandé est de 800 lux pour une compétition nationale ou internationale.
Température	Entre 10°C et 25°C			Les parois doivent être sèches et exempts de toute condensation. La température idéale de jeu est comprise entre 15°C et 20°C
Ventilation	Débit minimal d'air neuf en m ³ /h et par occupant (air à 1,2kg/m ³) : <ul style="list-style-type: none"> - 25m³/h sur le court - 18m³/h dans les parties annexes - A partir de 30m³/h pour les vestiaires (cf.art. 64 du règlement sanitaire départemental type). 			Cf. Règlement sanitaire départemental

Classement	Régional	National	International	Observations
Positionnement du matériel de chauffage et de ventilation	Le matériel de chauffage et de ventilation doit être : <ul style="list-style-type: none"> - Encastré dans le tin au moins 5cm plus bas que le bord supérieur du tin et ne pas engendrer de bruit ou de projections sur le court - Encastré dans la paroi frontale à au moins 5,40m au-dessus du plancher fini avec une saillie maximale de 15cm sur le court sans engendrer d'ombres sur la paroi frontale. 			-
Dégagement arrière				
Caractéristiques	Dégagement arrière (au niveau de la porte) permettant un accès facile au court et une évacuation rapide et sur de l'établissement = au minimum 1 unité de passage (0,90m) selon l'effectif présent. Espace réservé derrière le court pour l'arbitre et les marqueurs afin qu'ils puissent voir sans difficultés l'ensemble du court et communiquer avec les joueurs = 0,60m.			Cf. Règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public - section 9 relative aux dégagements. L'espace réservé à l'arbitre et aux marqueurs peut se situer en galerie au-dessus du court.
Couleurs des parois	Prévoir une couleur mate et claire pour ne pas nuire à la visibilité des joueurs			-

RECOMMANDATIONS fédérales

Classement	Régional	National	International	Observations
Espaces annexes pour les joueurs et corps arbitral				
Aires d'échauffement	Mise à disposition d'au minimum 1 court		Mise à disposition d'au minimum 2 courts	-
Affichage des résultats	En un point central de l'équipement		En plusieurs points de l'équipement	-
Sonorisation	Être audible par tous, mais ne pas gêner le déroulement du jeu			-
Point de secours	Prévoir un lit d'examen, une trousse médicale et un téléphone d'urgence			-
Local antidopage	Prévoir une salle d'attente, un bureau de travail et des sanitaires			Cf. article R.242-48 du Code du sport
Minimum de vestiaires joueurs	2x5 places	2x10 places	4x10 places	-
Minimum vestiaires juges-arbitres et arbitres	2x2 places	2x4 places	2x6 places	-
Salle de repos pour joueurs	10m ²	15m ²	20m ²	-
Salle de repos pour arbitres et juge-arbitres	10m ²		15m ²	-
Espaces annexes organisation - spectateurs - presse				
Secrétariat de compétition	10m ²	15m ²	20m ²	-
Salle de réunion	-	20m ²	30m ²	-
Capacité d'accueil avec vue sur un ou plusieurs courts	Prévoir un espace derrière le court (ou autour du court pour un vitré) pour que les spectateurs puissent voir le jeu se dérouler	Au minimum 100 places assises sur l'ensemble de l'équipement	Au minimum 250 places assises sur l'ensemble de l'équipement	-
Places réservées à la presse	-	5	10	-
Salle de rédaction équipée	-	20m ²	30m ²	Accès internet, imprimantes et ordinateurs
Salle de conférence de presse	-	-	50m ²	-

Schéma d'un court de squash

